

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 30 septembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DEVE 110 Subvention (2 500 euros) à l'association Noé Conservation pour son projet de développement et d'animation d'un réseau parisien de jardins dédiés à la biodiversité en ville.

M^{me} Pénélope KOMITÈS, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2016, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris à l'association Noé Conservation (14^e) pour son projet de développement et d'animation d'un réseau parisien de jardins dédiés à la biodiversité en ville ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2 500 euros est attribuée à l'association Noé Conservation dont le siège social est situé au 3 rue Larochelle (14^e).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 820, nature 6574, ligne VF 23006 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2016.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO